



MAI 2008 IL VA FAIRE CHAUD

Le budget 2008 qui sera appliqué à la prochaine rentrée est contesté par les élèves, les parents d'élèves, les personnels, les étudiants, les associations éducatives complémentaires de l'enseignement public et tous les partenaires de l'Ecole. Les mobilisations vont croissantes et portent l'exigence de moyens pour la réussite et la démocratisation du système éducatif.

Dans le premier degré les projets de programmes traduisent une vision passéiste et rétrograde de l'Ecole, ainsi qu'un recul pédagogique et didactique. Ils remettent en cause les cycles et s'accompagnent d'une apparente volonté d'externaliser l'aide aux élèves en difficulté en rejetant la responsabilité de l'échec scolaire sur les familles.

La transformation de l'Ecole implique une toute autre dynamique pour le système éducatif et pour les métiers de l'éducation.

Pour obtenir des budgets ambitieux qui permettent une transformation de l'Ecole.

Pour mettre en oeuvre une autre politique éducative mettant la réussite de tous les élèves au centre de ses préoccupations en développant dans la durée des actions s'opposant aux conséquences du désastreux budget 2008.

Avec les CEMEA, Cé, CRAP-Cahier pédagogique, FCPE, Ferc-CGT, FIDL, FSU, ICEM pédagogie Freinet, Jeunesse au Plein Air, Ligue de l'Enseignement, Sgen-CFDT, Sud éducation, Sud étudiant, Unef, UNL, Unsa Education,

Par **une journée nationale d'actions diversifiées le 15 mai** jour prévu pour le Conseil Supérieur de l'Education qui devrait examiner les nouveaux programmes et jour du CDEN dans le Finistère.

Par l'organisation **samedi 24 mai d'une grande journée de mobilisations**, de rencontres avec la population et de manifestations dans tous les départements.

La FSU estimant qu'on ne peut pas se contenter de manifestations départementales ou régionales appelle les enseignants et amis de l'école à une

**grande manifestation nationale
à Paris
le dimanche 18 mai.**

Sommaire : P 1 : Edito, actions agenda, P2 : Déclaration FSU au CTPD; P3 : Compte rendu de CTPD . Mouvement des personnels; P4 : mouvement : mode d'emploi P5 : enquête mouvement

PRESSE

Dispensé de timbrage

QUIMPER CTC

SNUipp29 INFOS
113 route de Pont L'Abbé
29000 QUIMPER

Déposé le 16/04/2008



P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

AGENDA

24 AVRIL : ouverture du serveur I-PROF pour le mouvement

7 MAI : fermeture du serveur I-PROF

15 MAI : CDEN, Conseil Supérieur de l'Education , Journée nationale d'actions

18 MAI : Manifestation nationale FSU à Paris

24 MAI : Journée de mobilisation dans tous les départements

30 MAI : CAPD mouvement

DECLARATION FSU AU CTPD DU 8 AVRIL 2008

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, mesdames, messieurs, les opérations de carte scolaire se déroulent cette année dans un contexte tout à fait particulier et malsain pour notre école. La volonté du Président de la République relayée par ses ministres dont celui de l'Education Nationale de réduire de manière draconienne le nombre d'emplois dans la fonction publique entraîne une dégradation grave des conditions de travail dans nos écoles.

Vous nous annoncez une amélioration car selon vous le département est doté de 6 postes supplémentaires alors que nous aurions moins d'élèves à la rentrée 2008 qu'à la rentrée 2007.

Permettez nous de ne pas être d'accord avec vous.

Diminution du nombre d'élèves parce que vous ne tenez plus compte ou si peu des enfants de 2 ans que les parents souhaitent inscrire à l'école. Que vous comptiez 357 élèves de 2 ans en moins pour l'an prochain alors que l'INSEE annonce 333 naissances en plus en 2006 par rapport à 2005 nous laisse perplexes.

Diminution du nombre d'élèves parce que vous minorez quasi systématiquement les prévisions des directeurs.

Cette année scolaire 2007/2008 voit un grand nombre de problèmes liés au non remplacement des enseignants absents. Vous pensez résoudre ce problème en fermant des classes pour créer plus de postes de remplaçants qui sont, il est vrai indispensables au bon fonctionnement de nos écoles. Les écoles sont elles responsables de la féminisation du corps enseignant et par la même de l'accroissement du nombre de congés maternité? Le ministère n'a pas su ou n'a pas voulu tenir compte de cette situation en recrutant plus d'enseignants et c'est là tout à fait scandaleux.

Les droits nouveaux des personnels à travailler à temps partiel coûtent cher, nous dites vous. Le ministère n'aurait il pas dû accompagner ces nouvelles mesures des moyens indispensables à leur mise en place ?

Nos élèves sont, paraît-il en difficulté scolaire. La réponse apportée par Monsieur Darcos est la réduction du nombre d'heures de classe assortie d'une stigmatisation des "mauvais"élèves en les faisant venir à l'école plus longtemps que leurs camarades. Une autre réponse est la mise en place de nouveaux programmes qui ne correspondent en rien aux recherches des spécialistes en pédagogie et qui sont tout à fait nuisibles pour l'école et ses élèves.

Alors, avec nous, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et messieurs dites à notre Ministre : ce ne sont pas des mauvaises réformes qu'il faut à l'école mais **DES MOYENS, DES MOYENS, DES MOYENS.**

Nous vous demandons donc avec insistance de faire remonter au ministère la nécessité d'attribuer au département du Finistère un nombre suffisamment important de postes pour vous permettre de faire votre carte scolaire dans des conditions acceptables pour tous.

Cette demande, nous l'étendons bien évidemment au second degré : 35 suppressions en collège, 44 dans les lycées du département. Les enseignants ne veulent pas d'heures supplémentaires en lieu et place d'une véritable revalorisation salariale, et le Ministre ne peut pas se targuer d'assurer le Service Public en instaurant des enseignements obligatoires pour les élèves, mais rendus facultatifs pour les enseignants, puisque les HSE ne peuvent être imposées aux collègues.

Compte rendu de CTPD

Carte scolaire.

Après la lecture d'une déclaration commune intersyndicale, le SNUipp est intervenu sur les conditions dans lesquelles se déroulaient cette année les opérations de carte scolaire : minoration quasi systématique par l'IA des prévisions des directeurs, abandon de la scolarisation des élèves de moins de 3 ans, nombreuses fermetures de classes au regard des ouvertures (voir intervention FSU en page 2).

Nous sommes intervenus sur les demandes d'ouverture et les refus de fermeture qui nous avaient été communiqués par les écoles en déployant les arguments mis en avant par les écoles. Cette étude au cas par cas a permis de mettre en avant les différences parfois importantes entre les prévisions des collègues et celles de l'administration. Si l'IA est revenu sur certaines fermetures (BREST Kerinou maternelle, Le Forestou élémentaire, MORLAIX Jean Jaurès élémentaire, KERLAZ, LOTHEY, LAMPAUL PLOUARZEL, QUIMPER Penanguer, TREGOUREZ et St THURIEN) et a proposé de nouvelles ouvertures (CARHAIX République, GUILLIGOMAR'H, PLOGONNEC St ALBIN et l'ILE TUDY) il n'en demeure pas moins que de nombreuses situations dramatiques n'ont pas été réglées malgré l'insistance des délégués du personnel. Nous avons demandé d'autres ouvertures qui n'ont malheureusement pas été prises en compte.

Regroupement d'écoles

Malgré le refus des conseils d'écoles, l'IA persiste et passe en force. Il prétend privilégier l'intérêt du service public en confortant les unités pédagogiques et en accordant des décharges supplémentaires aux directeurs. Le SNUipp a dénoncé ce passage en force, le fait que ces regroupements sont toujours préjudiciables aux écoles maternelles, que la création de grands groupes scolaires augmente la charge de travail des directeurs sans augmenter nécessairement la quotité de décharge.

Stages de printemps.

Les délégués du personnel ont demandé combien d'enseignants s'étaient portés volontaires. L'IA n'a pas souhaité donner le nombre de collègues volontaires mais s'est contenté de répondre qu'il y avait 25 stages d'organisés. A voir sa mine sombre, nous en avons conclu qu'il était très déçu par le peu d'enthousiasme des collègues!

Temps partiels à 80%

Après avoir été interpellé, l'IA a répondu : "J'appliquerai la loi dans l'intérêt du service et dans le respect des droits des personnels, je traiterai au cas par cas et recevrai les personnels individuellement en présence de représentants des personnels quand les collègues en feront la demande."

EVS/AVS

L'IA est dans l'attente de nouvelles directives nationales pour la reconduction du dispositif EVS.

Il devrait y avoir des AVS pour l'accompagnement des élèves handicapés.

Carte scolaire 2nd degré

A la demande de représentants du second degré l'IA a fait un point sur la rentrée scolaire dans les collèges et lycées.

CAPD mouvement

Le serveur de l'inspection académique est ouvert du 24 avril au 7 mai. Les déclarations d'intention ayant été supprimées, tous les postes sont considérés comme susceptibles d'être vacants. Il est donc important pour les collègues de prendre contact avec les écoles pour savoir s'il y aura réellement des postes amenés à se découvrir. Le problème, et nous l'avons largement dénoncé est que les écoles seront en vacances et qu'il n'y aura effectivement que peu de jours pour se renseigner.

Pour tout problème, contactez la section du SNUipp.

La CAPD mouvement aura lieu le vendredi 30 mai et traitera également de l'intégration des instits dans le corps des PE, de l'accès à la hors classe et des congés de formation.

Les collègues intégrés par permutations informatisées participeront comme les titulaires du département à la 1^{ère} phase du mouvement.

Vous pourrez retrouver les règles départementales du mouvement sur notre site : <http://29.snuipp.fr>



SNUipp section départementale du Finistère

113 Route de Pont l'Abbé 29000 Quimper

☎ : 02 98 53 76 77 ou 02 98 53 72 34

fax : 02 98 55 55 14

e.mail : snu29@snuipp.fr

site : <http://29.snuipp.fr>

FICHE INFOS MOUVEMENT 2008⁽¹⁾

Afin d'apporter une aide à tous les collègues participant au mouvement, nous demandons à chacun (par école ou isolément suivant la nature du poste) de répondre rapidement. Nous vous demandons de compléter la fiche réponse de la façon la plus précise possible afin de faciliter l'information de tous dans un souci de plus grande transparence.

. **Ecole / Etablissement** : _____

. Nom du collègue pour les postes particuliers TR - etc... : _____

- ♦ **Postes susceptibles de devenir vacants** (supprimer la réponse qui ne convient pas OUI/NON et indiquez en bout de ligne le nombre de postes concernés)

* <i>Direction</i> :	OUI	NON
• <i>Adjoints</i> :	OUI	NON
• <i>Elémentaire</i>	OUI	NON
• <i>Maternelle</i>	OUI	NON
• <i>Poste fléché</i>	OUI	NON

Nombre : _____

* *Autres* :

- Spé ASH	OUI	NON	Nature du poste : _____
- Spé IMF	OUI	NON	Nature du poste : _____
- TR	OUI	NON	Nature du poste : _____

Si vous le souhaitez, portez ci-dessous toutes indications concernant les postes vacants ou susceptibles d'être vacants : _____

1 **IMPORTANT** : Nous appelons toutes les écoles, tous les collègues sur poste particulier (TR, IMF, AIEN...) à répondre à cette fiche... Ce n'est qu'à la condition que nous recueillions le maximum de réponses que nous pourrions apporter des informations les plus fiables.

MOUVEMENT 2008

INSTITUTEURS ET PROFESSEURS DES ECOLES

Qui participe?

Tous les collègues nommés à titre définitif qui souhaitent changer de poste.
Les collègues chassés de leur poste par mesure de carte scolaire.
Les directeurs derniers nommés victimes de regroupement d'écoles.
Les collègues nommés à titre provisoire.
Les collègues qui demandent leur réintégration après CLD, disponibilité.
Les collègues intégrés dans le département aux permutations informatisées.
Les PE 2 sortant de l'IUFM.

Quels sont les postes vacants ?

Les postes libérés par des départs à la retraite, des décès, des exéats, des départs à l'étranger, des congés de longue durée, des disponibilités, des détachements, des créations.

Quels sont les postes susceptibles d'être vacants ?

Depuis 2 ans, tous les postes sont susceptibles d'être vacants. Ces postes ne seront libérés que si le collègue titulaire participe effectivement au mouvement et obtient un de ses vœux.

Comment procéder ?

Demander tous les vœux qui vous intéressent dans l'ordre préférentiel, pour éviter les regrets.
Elargir au maximum ses vœux en cas de petit barème.
Ne pas mettre dans sa liste un poste qu'on ne souhaite pas avoir, en cas de nomination sur ce poste vous ne pourrez plus le refuser.
Renseignez vous auprès des écoles pour connaître le niveau des classes libres, pour savoir dans les écoles primaires si le poste est plutôt maternelle ou élémentaire.
Expédiez au SNUipp la fiche contrôle des éléments du barème qui paraîtra dans notre prochain bulletin et la liste de vos vœux.

Résultat de la première phase.

Vous êtes nommé sur un poste de votre liste : tout va bien!
Vous étiez à titre définitif en 2007/2008, vous n'obtenez aucun poste de votre liste : Vous restez sur votre poste.
Vous étiez sur un poste à titre provisoire, vous n'obtenez aucun de vos vœux : vous participerez à la 2^{nde} phase du mouvement.

ELEMENTS DU BAREME

Ancienneté générale des services (AGS) arrêtée au dernier jour du mois de février
Note pédagogique arrêtée au dernier jour du mois de février.
1point pour les enfants, quel qu'en soit le nombre.
1point par enfant handicapé.
5 points pour avoir occupé dans le Finistère une fonction de directeur à titre provisoire ou à titre définitif depuis au moins 3 ans
5 points pour avoir exercé sur un poste classé ZEP ou REP depuis au moins 3 ans.
5 points pour avoir exercé sur une île depuis au moins 3 ans.

